



# ACCOLANS

## Bulletin d'information communal

Février 2016 – n° 19

Éditorial

### Éviter les mauvaises surprises...

Notre village a fait l'objet de vols ces derniers jours. Nous vous invitons à **adopter les bons réflexes de prudence, de vigilance, et d'anticipation** pour minimiser les risques.

Pensez à protéger les accès : système de fermeture fiable, des équipements adaptés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée. Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

Soyez prévoyant : Photographiez vos objets de valeur. Conservez vos factures. Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Soyez vigilant : Fermez les portes à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Ne laissez pas quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité.

Avant de partir en vacances, informez votre entourage de votre départ. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio... Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

Enfin, n'oubliez pas que vous pouvez signaler votre absence à la brigade de gendarmerie !

Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,

Il ne s'agit pas de tomber dans la psychose, mais il est vrai qu'une vigilance commune est nécessaire sur notre village pour éviter les actes malveillants de toute nature et en particulier les vols. Je vous invite à suivre les conseils qui vous sont donnés dans ce bulletin.

Je souhaitais également, au nom de la commune présenter mes condoléances à la famille de Robert Duperet.

Dans un tout autre registre, le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est en phase de finalisation sur notre secteur. Il doit être mis en concordance avec la carte communale de notre village et impactera les conditions de constructibilité.

Je suis à votre disposition si vous souhaitez évoquer les dispositions du SCOT et les répercussions locales.

Le Maire  
Mickaël PORTE

## Éoliennes à Accolans ?

Dans le PV du conseil municipal du 24 octobre 2014, le Maire évoquait la situation concernant les avancées du projet éolien. Pour rappel, en juillet 2014, le Tribunal Administratif avait remis en cause l'annulation des permis de construire prise par le Préfet.

Cette annulation des juges du TA, permettait d'envisager une re-négociation avec les services de l'armée concernant le seuil des 625 mètres retenu pour le bon fonctionnement du radar de la base de Luxeuil.

Toutefois, suite à cette décision de justice, le Préfet avait de nouveau par arrêté annulé les permis de construire pour des raisons de sécurité nationale.

Les élus locaux ne sont pas restés les bras croisés, et des discussions se sont engagées de nouveau en étroite collaboration avec les élus nationaux, les élus communautaires et l'armée. Après plus d'un an de travail, le dossier avance modestement, mais il avance.

En effet, aujourd'hui plus rien ne s'oppose à une re-négociation du seuil de l'armée laissant envisager l'implantation d'éoliennes sur notre secteur.

Entre temps, le passage à la fiscalité professionnelle unique sur notre territoire, et la compétence « développement éolien » assurée par la Communauté de Communes des Isles du Doubs ne permet plus d'envisager des retombées financières avantageuses pour notre commune.

Affaire à suivre...

## Cartographie d'Accolans

Pour ceux qui aiment la cartographie ancienne comme celle de *Jean Pruthenus Somer* de 1650 présentée en page de garde, nous vous invitons à consulter un outil de recherche qui permet d'interroger un réservoir d'environ 400 000 reproductions numériques de cartes anciennes.

Old Maps Online : <http://www.oldmapsonline.org>

## Repas « boîte chaude »

Le dimanche **20 mars à 12h**, à la salle de convivialité du village, l'association « *La Couée* » vous propose un repas Mont d'Or pour 12.00 € (Gratuit pour les moins de 12 ans)

Réservation jusqu'au 10 mars auprès du trésorier de l'association : M. Jacob : 03 81 96 36 99 ou 06 80 04 69 93 ou par courriel [jeanmaxxx@gmail.com](mailto:jeanmaxxx@gmail.com) accompagné de votre règlement.



## A vos agendas

Le 31 octobre, Dominique MORIZE de France Bleu Besançon est venu animé l'émission « Le Samedi chez vous » à Accolans !

Le Match retour est programmé pour le **21 mai à Mancenans**. Nous vous invitons à participer à cet événement ou simplement à y assister comme spectateur pour défendre notre commune !

Rendez-vous à 9h30 à Mancenans !

## Préparation de la cavalcade communautaire

Comme l'an passé, la Communauté de Communes des Îles du Doubs souhaite organiser une fête communautaire à travers une « cavalcade ». Cette rencontre festive aura lieu le **dimanche 22 mai 2016** à partir de 14h. La commune d'Accolans s'était fait remarquée en 2015 par la réalisation de son char sur la thématique des « diables ».

Cette année, l'association « *La Couée* » propose de s'engager dans cette rencontre et propose de travailler autour du thème « année 80 », avec une décoration Peace & love, flowers et couleurs « pop ».

Si vous souhaitez participer à la préparation du char, nous vous invitons à prendre contact avec le président de l'association, Gilles Blanchot.